UCCLE
Parascolaire

INFORMATIONS POUR LES PARENTS

Pour le bon déroulement du stage de votre enfant, merci de prêter attention aux informations ci-dessous.

STAGES DE PRINTEMPS 2025

MINI-ACTI 4 - 5 ANS

DATES & LIEUX

Du 28 avril au 02 mai & du 05 mai au 09 mai 2025, nos stages se déroulent à l'École de Calevoet – Rue François Vervloet 10 à Uccle.

HORAIRES

Lieu d'accueil : garderie à partir de 8h00 et de 16h30 à 17h45 école de Calevoet
Activité de 8h45 à 16h30.

ENCADREMENT DU STAGE

L'encadrement du stage est assuré par une équipe de moniteurs motivés et de qualité qui est prête à encadrer votre (vos) enfant(s).

CARTE DE PARTICIPATION

Les enfants doivent être en possession de leur carte qu'ils devront présenter chaque matin lors des présences.

TENUE

De préférence une tenue confortable et adaptée à la pratique d'un sport.

REPAS

Prévoir un pique-nique ainsi qu'une gourde ; une collation à la fin des activités est incluse dans le prix.

ASSURANCE

L'assurance est comprise dans le prix du stage.

MALADIE

En cas de maladie, un remboursement est possible seulement s'il est justifié par un certificat médical. Celui-ci est à envoyer dans les meilleurs délais à : parascolaire@uccle.brussels

Nous vous remercions de la confiance que vous nous faites et nous espérons que votre enfant gardera un merveilleux souvenir de son stage au Parascolaire.

Jâbir EL HICHOU
Responsable pédagogique

Valentine DELWART
Échevine du Parascolaire